

Fiche d'arrêt : Critique en droit et en opportunité

Par **dan123**, le **16/10/2012** à **16:46**

Bonjour tout le monde, je m'appelle Daniel et je suis en L2 à Marseille. J'envoie ce message car j'ai besoin d'une aide que je ne trouve pour l'instant pas sur le net : En effet, ma chargée de TD civil nous demande dans les fiches d'arrêt de finir par une critique en droit et en opportunité de ceux-ci. Quelqu'un pourrait m'expliquer en quoi cela consiste, exactement? Merci de l'attention que vous portez à mon message, en espérant une réponse rapide (TD demain...)

Par **bulle**, le **16/10/2012** à **18:45**

Bonjour,
[citation]ma chargée de TD civil nous demande dans les fiches d'arrêt de finir par une critique en droit et en opportunité de ceux-ci.[/citation]
Je pense que par "critique en droit et en opportunité" votre chargée de TD attend que lui donniez la portée de l'arrêt: est ce un arrêt d'espèce? de principe? qu'apporte t-il de plus? une nouvelle interprétation d'un article? quel impact cet arrêt pourrait avoir en pratique selon vous?

Par **dan123**, le **16/10/2012** à **18:54**

Tout d'abord, merci de vous être attardé sur mon cas. Ensuite, concernant ma question, ce qui m'a surpris, c'est qu'elle nous a demandé indépendamment la portée et la critique de l'arrêt, que j'ai beaucoup de mal à différencier vu que, dans la portée de l'arrêt, j'ai pris l'habitude de préciser les éléments nouveaux qu'amène cette JP vu qu'ils nous ont toujours été demandés. Si la critique est l'apport dans la pratique de l'arrêt considéré, il me paraît fort compliqué en revanche de pouvoir en parler...